

Le mot du maire-délégué

Chères Graveroises, Chers Graverois

2026 vient de sonner à nos portes et c'est avec un plaisir renouvelé que le conseil communal, les agents communaux et administratifs se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, santé, réussite, sérénité et partage.



Michel VINCENT

Le temps file à vive allure ! En mars 2020, vous aviez décidé de me donner les clefs de la maison commune en tant que maire délégué avec ma nouvelle équipe même si quelques élus étaient déjà présents avant 2020.

Après 30 ans de mandat électoral dont 12 ans en tant qu'adjoint et 6 ans en tant que Maire délégué, voici l'heure tant attendue et tant redoutée de tourner la page.

Pour clôturer cette longue histoire, j'ai cherché un mot, « les » mots qui caractérisent le mieux ce mandat me sont venus à l'esprit : engagement, investissement, responsabilité, inquiétude, équipe, loyauté, service public.

J'ai beaucoup appris au cours des 30 années sur les collectivités, sur les autres et sur moi-même. J'ai souvent été surpris, parfois déçu, amusé et parfois agacé, mais je ne regrette rien parce que cette expérience fut passionnante et riche.

Au cœur de la gestion de la commune, au quotidien, il y a l'humain : les habitants, les agents publics et les élus, et à bien y réfléchir, c'est bien l'humain qui a guidé et motivé mon long engagement dans la vie publique.

Je tiens à remercier toute mon équipe, en tout premier lieu, mon adjoint Alain Lecherbonnier qui a été un pilier incontesté durant ce mandat et mes 3 conseillers communaux qui par leur engagement et leur fidélité m'ont toujours soutenu, l'ensemble des services techniques et administratifs pour leur professionnalisme à assurer leurs missions au service de nous tous.

Rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la mobilisation des agents communaux, des bénévoles associatifs.

En tant que Maire délégué et avec l'équipe communale rassemblée à mes côtés, j'ai su pouvoir compter sur le dynamisme de toutes les forces vives qui font vivre par leurs diverses activités, tout au long de l'année notre commune : associations culturelles et sportives, agents scolaires et communaux, enseignants, acteurs économiques sans oublier nos anciens.

Enfin un grand merci à mon épouse, mes enfants et toute ma famille qui m'ont soutenu et accompagné.

Je souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe et c'est avec sérénité que je leur confie la poursuite des projets à venir et les réflexions en cours.

Très bonne année 2026

La mairie déléguée vous accueille :

Lundi et mardi : 14h – 17h

Jeudi : 9h -12h30 et 14h-18h

Vendredi : 14h – 16h

Contact : 02 31 68 20 40

Adresse mail : mairie.lagraverie14@orange.fr

Michel VINCENT

NAISSANCES 2025

AVA BOUCANSAUD, LE 26 FÉVRIER
LYANDRO LACOULONCHE, LE 18 AVRIL
ELIAS JOLY, LE 03 JUILLET
NOOR BARBE, LE 10 JUILLET
ARTHUR GEFFRAY, LE 28 OCTOBRE
CHONNEAUX MANOÉ, LE 22 DÉCEMBRE

PACS 2025

3 PACS ONT ÉTÉ SIGNÉS

Etat civil 1925

MARIAGES 1925

GILBERT EDMOND ET LAVOLLE GERMAINE, LE 21 AVRIL
ADELEE LÉON ET ROGER LÉA, LE 16 MAI
BROUARD FULGENCE ET RAFFIN JULIETTE, LE 26 MAI
BUOT RENÉ ET CHENEL LUCIENNE, LE 23 SEPTEMBRE
ALLAIN EMILE ET VINIARD ARMANDINE, LE 26 SEPTEMBRE

DECES 1925

DELANEE LOUIS, LE 7 JANVIER
LELEVE ARSÈNE, LE 12 JANVIER
LE BIS DOMINIQUE, LE 26 FÉVRIER
ADELEE AUGUSTE, LE 28 MARS
MARIE MARTIAL, LE 26 AVRIL
JEANNE LOUIS, LE 24 MAI
QUERUEL EDGARD, LE 8 AOÛT

LARA ALEXANDRE, LE 29 AOÛT
LEPAREUR AIMABLE, LE 24 OCTOBRE
DESCHEPPER MARGUERITE, LE 22 SEPTEMBRE
AUPAIX, LE 16 DÉCEMBRE
LECLERC ZÉPHIRIN, LE 24 DÉCEMBRE
ROQUET VEUVE ARMAND ARMÉLIE, LE 27 DÉCEMBRE

Etat civil 2025

MARIAGE 2025

GUERIN YANNICK ET COURTÉ BRIGITTE, LE 23 DÉCEMBRE

DECES 2025

LECLERC GUY, LE 19 JANVIER
LEPRAT JEAN-LUC, LE 25 MARS
BIBET STÉPHANE, LE 31 MARS
MICLON JACQUELINE NÉE TOURGIS, LE 10 AVRIL
LEVALLOIS JULIEN, LE 21 AVRIL
BALLE JACQUELINE NÉE VAUCLAIR, LE 21 JUIN
BOURSIN CYRIL LE 15 NOVEMBRE
BUOT ANTOINETTE NÉE GONDOUNIN, LE 23 NOVEMBRE

NAISSANCES 1925

BALLE ODETTE, LE 2 JANVIER
DELANEE LOUIS, LE 04 JANVIER
VAUTIER ANDRÉ NÉ LE 23 FÉVRIER
MADELAINE GÉRARD, LE 23 MAI
MADELAINE ROGER, LE 23 MAI
LETELLIER SUZANNE, LE 23 JUIN
FEE ANDRÉ, LE 31 JUILLET
CHENEL LUCIENNE, LE 20 AOÛT
HERVIEU MAURICE, LE 25 AOÛT
LEBONNOIS THÉRÈSE, 26 DÉCEMBRE

DECES 1925

Bienvenue aux nouveaux arrivants

Vous avez choisi de vous établir dans la commune déléguée de la Graverie, je souhaite vous exprimer mes vœux de bienvenue.

La volonté de la municipalité et d'être à l'écoute de l'ensemble des habitants et prendre en compte vos éventuelles remarques ou suggestions.

Je souhaite vivement que vous puissiez vous impliquer dans la vie locale au sein de nos nombreuses associations ou en participant aux multiples animations que nous vous proposons tout au long de l'année.

N'hésitez pas à vous rendre dans à la mairie déléguée afin de prendre contact et d'effectuer vos démarches personnelles. Nous sommes à votre écoute !

BACHELIERS 2025



Les bacheliers 2024 de la commune déléguée avec Monsieur le Maire de Souleuvre en bocage et Monsieur le Maire délégué de la Graverie

URBANISME

Dès que vous envisagez des travaux **modifiant les façades** (Changement des menuiseries, isolation extérieure, ...) ou la **toiture** (ouverture de toit, modification d'une ouverture existante, réfection de la toiture...), vous devez remplir une demande préalable de travaux.

Dès que vous envisagez une **construction de plus de 5m²**, vous devez remplir une demande préalable de travaux.

Dans le rayon des 500m de l'église, vous devez également remplir un formulaire de demande préalable pour les travaux modifiant les haies et clôtures, ainsi que pour toute démolition.

Il est dans votre intérêt d'avoir fait toutes ces déclarations, car dans le cas d'une vente de votre bien, les décisions et l'achèvement des travaux vous seront demandés par le notaire.

Il est également dans votre intérêt de déclarer vos **démolitions** auprès du service des impôts pour le re-calculation de votre taxe foncière.

La Mairie déléguée de La Graverie a traité :

7 demandes de Permis de Construire
14 demandes de Déclaration Préalable de travaux
31 Certificats d'Urbanisme
9 Déclarations d'Intention d'Aliéné



Quelques travaux de voirie ont été menés à bien sur la commune courant 2025

Après un état des lieux de la voirie communale mené par la commission voirie,

Il a fallu hiérarchiser tous les besoins répertoriés sur la commune de Souleuvre en Bocage et fixer des priorités en fonction du budget 2025. Les lieux qui ont été retenus :

Impasse la diablière : coût 15 992,67 € HT

Rue des Quarterons et Clos des Neuf Vergées : 36 628,85 € HT

Route des champs de Tracy : 3 562,12 € HT

Place Michel Leconte : 2 850,73 € HT

Impasse de la Mièvre du Bas : 1 562,83 € HT

Ces Travaux ont été réalisés par l'entreprise Jones



Un panneau à messages variables simple face a été installé Rue de Vire.

Pour mettre en place des informations, vous devez contacter Mme Stéphanie Renard au 02 31 69 58 58.



Démolition de la cuve et du bâtiment Place des Pommes



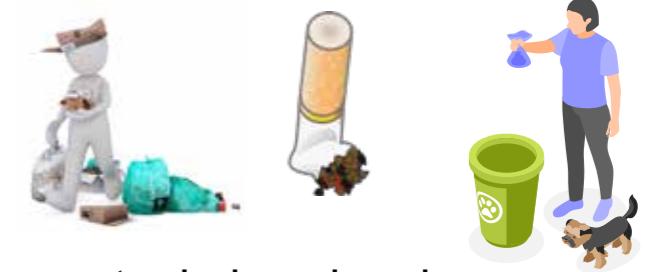
Démolition des 2 maisons, rue de Bény Bocage

EN PROJET

Des projets sont en attente de réalisation, à savoir :

- Aire de jeux pour enfants
- Réfection et aménagement de la bande roulante par le département, les trottoirs Rue Froide – Rue des 3 Chênes et Route du Blanc Caillou à la charge de la commune
- Rénovation du sol de la salle polyvalente et remplacement des tables et des chaises (prévu au 2ème trimestre 2026)
- Aménagement de la cour maternelle (prévu à la période des vacances 2026)
- Terrain pour sécurisation de l'accès à l'école – Rue de le Bény bocage
- Implantation d'un nouveau cimetière
- Remplacement des portes de l'église
- Étude aménagement du futur lotissement

EN BREF



Le respect, ni plus ni moins

STOP AUX INCIVILITÉS POUR UN CADRE DE VIE APAISE

La commune constate trop d'incivilités : dépôts sauvages de sacs d'ordures, déchets canins. Ces actes sont inadmissibles, irrespectueux et contraires à toute notion de vie en collectivité. Ils salissent notre cadre de vie, nuisent à l'environnement et obligent nos agents ou élus à consacrer du temps----et donc de l'argent public-----à ramasser ce que certains n'ont pas la décence de déposer en déchetterie ou de respecter le tri (sacs blancs translucides pour les déchets non recyclables et les sacs jaunes pour le recyclable). Notre commune n'est pas une décharge, et chacun doit en être conscient. Merci à celles et ceux qui, par leur civisme, leur respect et leurs gestes quotidiens contribuent à garder notre environnement propre et agréable.

FACE A LA PRÉSENCE D'UN NID DE FRELON ASIATIQUE

Il ne faut pas intervenir soi-même sur un nid secondaire, la destruction du nid doit être réalisée par un professionnel. Signaler le nid à la mairie de la commune où il se situe, en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation du nid.

Chaque commune a un référent qui est un maillon essentiel pour servir de relai entre les citoyens et les autorités locales.

Les communes ont investi dans des tenues permettant d'accéder près du nid sans aucun risque.



BIBLIDOC

Biblidoc vous accueille :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 11h à 12h

Samedi de 10h à 12h



Quand je pense à tous les livres
Qu'il me reste à lire
J'ai la certitude d'être
Encore heureux

Une fois par trimestre Sandrine vous invite à un café lecture. Les prochaines rencontres auront lieu le 28 février et le 30 mai.

Biblidoc a ouvert ses portes à deux classes de l'école primaire et une classe de maternelle du groupe scolaire de la Fontaine au Bey pour la découverte de l'espace bibliothèque et de l'offre en lecture enfant.

Les derniers achats de livres sont maintenant catalogués, couverts, et étiquetés. Vous pouvez dès maintenant venir découvrir les nouveautés.

ÇA BOUGE ICI !

Les cérémonies commémoratives



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2025

A 12h, de nombreuses personnes se sont retrouvées au monument aux morts pour le 107^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le message de l'UFAC a été lu par Gabrielle et Lily.

Le dépôt de la gerbe avec Garance et Tahiss



COMMÉMORATION DU 8 MAI

A 12h, de nombreuses personnes se sont retrouvées au monuments aux morts pour commémorer le 80^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Le message de l'UFAC a été lu par Lily et Nathan

Le dépôt de la gerbe avec Eline et Margaux

Concours communal maisons fleuries



Parmi l'initiative annuelle organisée par notre commune, le concours donne lieu à une réception avec un discours en direction des lauréats et des participants, c'est donc un effort partagé consacré à notre cadre de vie.

Notre commune organise depuis plusieurs années déjà, un concours maisons fleuries.

Ce concours récompense les habitants qui contribuent chaque année à l'embellissement des quartiers et villages en fleurissant leurs jardins.

Chaque propriétaire ou locataire d'un jardin peut y participer.

Notre jury est particulièrement attentif à la diversité dans le choix des végétaux, à la qualité de l'entretien des jardins, à l'originalité des compositions et à l'harmonie des formes et des couleurs utilisées.

Nul besoin en tout cas d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs et de nature.

Nous participons également au concours départemental « villes et villages fleuris », Monsieur Bernard MARIE a obtenu le 1er prix ex aequo pour les communes de 1000 à 5000 habitants.

Un grand merci à notre fidèle jury, Annick, Solange et Arlette. 17 lauréats ont été récompensés en 2025

Le repas des anciens

Comme tous les ans, à l'invitation de la Municipalité, 167 personnes ont répondu présentes au repas qui a eu lieu le dimanche 9 mars 2025. Plus 20 bénévoles pour le service qui ont contribué à la réussite de cette journée, un grand merci.

Ce repas a été concocté par Ming Zhou et Jérôme du restaurant de la gare, l'animation par Jean-Jacques Françoise et Christian.

C'est un moment privilégié qui, une fois l'an, nous permet de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance chaleureuse. C'est également un moyen pour la mairie de manifester sa reconnaissance envers ses citoyens les plus âgés.

Les doyens furent Mme FAY Suzanne 97 ans et Mr HERVIEU Eugène, 93 ans.

Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés cette année et aussi une pensée pour tous ceux qui n'ont pas répondu à cette invitation, soit par conviction personnelle soit parce qu'ils connaissent des moments difficiles, qu'il s'agisse de maladie, de détresse ou de précarité.

Merci à Annick ALLAIN vice-présidente du CCAS.

La commune offre un repas à toute personne âgée de 65 ans et plus, habitant la commune sans distinction de condition.

Vous devez avoir 65 ans au 31 décembre de l'année précédente. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du centre communal d'action sociale en mairie déléguée.

Le prochain repas est fixé au dimanche 22 février 2026.



La journée du patrimoine

Le 19 septembre, pour la première fois sur la commune déléguée de la Graverie, s'est déroulée la journée du patrimoine.

Le public a pu découvrir dès le vendredi 18 septembre, une exposition photos à l'école de la Fontaine au Bey.

Le samedi, dès 11 heures, une balade pédestre du patrimoine contée par Gérard Feuillet s'est déroulée sur des points précis de la commune.

Cette balade a été suivie de l'ouverture d'expositions photos à la salle André Lerebours et l'église.

A 18 heures dans l'église, la chorale « La Graviata » a entraîné le public venu nombreux avec des chansons françaises.

La fin de cette journée s'est terminée dans la salle polyvalente autour d'un apéritif dinatoire avec environ 90 personnes.

Merci à tous pour votre implication pour le bon déroulement de cette journée.



Le comité des fêtes illumine la commune pour Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, la commune de la Graverie brille de mille feux grâce à l'incroyable engagement du comité des fêtes. Ces derniers ont consacré leur temps et leur énergie pour monter les magnifiques décos de Noël qui enchantent petits et grands.

Venus de tous horizons, les membres se sont réunis en novembre pour transformer notre bourg en un véritable pays des merveilles hivernales. Entre guirlandes scintillantes, arbres illuminés et scènes festives, chacun a mis la main à la pâte pour créer une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un élan de Solidarité

Je tiens à exprimer ma gratitude « je remercie chaleureusement tous les membres qui se sont investis dans ce projet. Votre énergie et votre passion font de notre commune un endroit où il fait bon vivre ».

Les décos de Noël sont une véritable source de joie pour nos habitants et visiteurs, et c'est grâce à vous !

Les actions menées par ces membres ne se limitent pas à l'aspect esthétique. Elles créent aussi du lien social. Les membres de la communauté ont eu l'occasion de se rencontrer, d'échanger des idées et de partager des moments de convivialité tous en préparant les festivités.

Un grand merci,
Le maire délégué



Le Vir'king Raid est passé par là

Le club du Vir'King raid (club de course d'orientation et de raid en pleine nature) a organisé le samedi 08 novembre la 12ème édition de la virée nocturne, course d'orientation de nuit. L'accueil de cette course se faisait au gymnase du Val de Vire mais cette année, les deux courses les plus longues (la Balaise 25 kms et la Osée 16 kms) démarraient sur la commune déléguée de la Graverie.

Ce sont 47 équipes soit plus de 94 coureurs et coureuses qui se sont élancé(e)s du gymnase équipés d'une lampe frontale, d'un gilet réfléchissant et d'une carte pour rejoindre au plus vite Vire tout en trouvant les balises sur leurs parcours. Une belle envolée de lucioles sur les terres du bocage et qui a enchanté les concurrents.

De plus, la Graverie a été le terrain de jeu des moins de 11 ans. En effet, cette année, le club Vir'king raid a organisé « la Buissonnière » une course d'orientation de découverte destinée aux plus jeunes. Cette course a réuni plus de 31 équipes (plus de 40 enfants) qui ont pu découvrir la commune en empruntant « chacun sa route, chacun son chemin » à la recherche des balises orange et blanche. Ils ont pu également réaliser des petits parcours sécurisés seuls ou accompagnés autour du gymnase le plus vite possible en respectant l'ordre imposé des balises.

Une édition qui a fortement plu à tous les participants et qui a permis de donner un petit coup de projecteur (à défaut de lampe frontale !) sur la commune de la Graverie. Ces derniers ont pu savourer cette expérience d'orientation et échanger avec les organisateurs autour d'un goûter bien sympathique et bienvenu.

Merci à tous les concurrents, merci à Monsieur Michel Vincent, Maire délégué de la Graverie qui nous a permis d'organiser cette aventure sur la commune.

Enfin, si le cœur vous en dit,

N'hésitez pas à rejoindre le Vir'King Raid en Normandie
<https://www.virkingraid.org>

Jean-Baptiste Bocquet



Artisanat

Électricité/Antenne/Ventilation/chauffage électrique

Après avoir travaillé pendant 10 ans en entreprise, à 31 ans, Jérémie Toullier a franchi le cap du salariat à l'entrepreneuriat puisqu'il vient de créer son activité d'installation et de dépannage depuis le 20 juillet 2025, il a emmagasiné une certaine expérience dans cette structure

Jérémie accompagne ses clients avec des conseils personnalisés pour mener à bien tous les projets électriques.

Son offre de service cible les particuliers comme les entreprises, collectivités sur l'ensemble du territoire.



Paul, Gabin, Emilie et Mathéo

REOUVERTURE DU
GARAGE AUTOMOBILE
Changement de propriétaire :

Monsieur Gabin Gascoin et son équipe sont heureux de vous accueillir depuis le 15 janvier 2026 pour assurer l'entretien et de la réparation mécanique ainsi que la carrosserie de vos véhicules quelle que soit la marque.

Monsieur Gabin Gascoin s'inscrit dans une démarche de qualité de service avec une équipe à l'écoute des besoins de chaque automobiliste.

Vous êtes accueilli par Emilie au bureau, Paul et Mathéo au garage

La réouverture du garage illustre la vitalité économique de notre commune.

Contact : 02 31 68 20 26



ECOLE LA FONTAINE AU BEY

La répartition par commune est la suivante :

- La Graverie : 92 élèves
- Vire : 5 élèves
- Etouvy : 21 élèves
- Campeaux : 1 élève
- Ste Marie-Laumont : 64 élèves
- Guilberville : 2 élèves
- Le Reculey : 18 élèves
- St Martin Don : 2 élèves
- Burcy : 6 élèves
- Carville : 2 élèves
- Beaulieu : 2 élèves

Le lundi 1er septembre, la rentrée scolaire s'est déroulée dans d'excellentes conditions, marquant le début d'une nouvelle année pleine d'enthousiasme et de projets. À l'école primaire, 134 élèves ont repris le chemin des classes, tandis que 81 enfants ont été accueillis à l'école maternelle.

Les enseignants et agents municipaux étaient prêts et mobilisés pour offrir aux enfants un cadre serein et bienveillant dès les premiers jours. Nous souhaitons à tous les élèves, enseignants et personnels une excellente année scolaire !

Nous souhaitons une bonne année scolaire au personnel de la cantine dont le travail est tout aussi essentiel au bon déroulement de l'année scolaire.

Bonne rentrée également aux parents d'élèves, dont l'engagement et le soutien sont essentiels pour accompagner la réussite de leurs enfants.

L'école de la République joue un rôle fondamental en offrant à chacun un accès au savoir et en promouvant l'égalité des chances. Elle est non seulement un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace où nos enfants grandissent ensemble, apprennent à vivre en société, et s'ouvrent au monde dans le respect des autres

Le samedi 20 décembre, à l'école de la Fontaine au Bey, de nombreuses personnes étaient présentes à l'occasion de la manifestation pour le départ en retraite de Colette, agent technique depuis 15 ans.

Colette a assumé des missions multiples : accompagnatrice de bus scolaire, services à la restauration cantine, entretien mairie, salle polyvalente, club house, bibliothèque...)

Elle les a toutes effectuées avec professionnalisme et sérieux.

Le Conseil Municipal remercie Colette et lui souhaite une très bonne retraite.



Colette entourée du maire de Souleuvre-en-Bocage et des maires délégués de La Graverie et Etouvy



Afin de sécuriser la traversée des élèves lors des rentrées et sorties des classes, Laëtitia (en remplacement de Lydia) a pris son poste le 1er Septembre 2025.

L'ÉCOLE DE LA FONTAINE AU BEY REMPORTE LE CHALLENGE ÉCOLE DES FOULÉES VIROISES !

Le samedi 21 septembre dernier, les élèves de l'école de la Fontaine au Bey ont brillamment représenté leur établissement lors des foulées viroises, organisées par l'USM Vire Athlétisme. Grâce à leur forte participation et à leur bel esprit d'équipe, l'école a remporté le challenge, une récompense qui met à l'honneur la mobilisation et l'énergie de tous les enfants.

La remise officielle du trophée a eu lieu le lundi 13 Octobre, au sein de l'école, en présence du maire de Souleuvre-en-Bocage et des maires délégués de la Graverie et Etouvy, des enseignants de chaque classe, de Julien Gillette vice-président du club USM Vire Athlétisme et de Charlène Caligny du magasin lej Sneakers, partenaire de l'événement. Grâce à sa générosité, chaque enfant a pu recevoir une médaille à son arrivée récompensant ainsi ses efforts et sa participation.

Après la remise du trophée, les enfants, fiers de poser pour la photo souvenir avec leurs médailles et le trophée ont partagé un goûter convivial offert pour l'occasion. Un beau moment de joie et de camaraderie qui restera gravé dans les mémoires !

L'école de la Fontaine au Bey peut être fière de ses élèves qui ont une nouvelle fois démontré que le sport, au-delà de la performance, est avant tout une belle aventure collective. Un grand merci aux enseignants pour leur dévouement.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES, DE LA FONTAINE AU BEY



L'association des Parents de la Fontaine au Bey compte, pour l'année scolaire 2025-2026, 26 membres, dont 6 nouveaux.

Composition du bureau
Élénore Painchaud, présidente
Laurie Lemarchand, vice-présidente
Laëtitia Leprovost, trésorière
Dominique Savey, secrétaire

Nous espérons accueillir encore davantage de parents au cours de l'année.



Actions menées en 2025

Plusieurs projets ont été réalisés tout au long de l'année :

- **Vente de pizzas et de bières locales** : Deux soirées de ventes de pizzas cuites au four de la boulangerie Au Pain de la Croûte (Sainte-Marie-Laumont), accompagnées des bières artisanales de la brasserie Valdal (Valdallière).

ET ÇA BOUGE LÀ !

• **Soirée Zumba** : Pour clôturer l'année, une soirée Zumba a été organisée au stade de La Graverie. Chloé et Harvey de Wefit Vire ont animé ce moment convivial. Cette soirée fut également l'occasion d'inaugurer notre barnum, financé en partie par le Crédit Agricole.

• **Vente de chocolats de Noël** en novembre 2025, en partenariat avec la chocolaterie Alex et Olivier Initiative

• **Vente de sapins de Noël** en décembre 2025, avec les sapins du bocage (Valdallière)

• **3^{ème} édition du Marché de Noël : un véritable succès !**

L'événement s'est tenu le vendredi 5 décembre 2025, à la salle André Lerebours de La Graverie.

Les enfants ont interprété plusieurs chants avec leurs enseignants. Le Père Noël et la mascotte ont également fait le bonheur des petits comme des grands. Sur place : Buvette et petite restauration - Vente de bricolages réalisés par les enfants et l'APE - Stands de producteurs et artisans locaux - Stand photo avec le père Noël, atelier coloriage et maquillage...

Financements obtenus

Les actions de l'année ont permis de contribuer : 4 000 € au projet cirque des classes de primaire 1 000 € pour les classes maternelles



Projets en cours pour 2025-2026

Les premières actions ont déjà été lancées :

Nous sommes également en réflexion pour l'organisation d'un événement courant mars 2026.

La kermesse de l'école se tiendra quant à elle fin juin 2026.

Communication

Les informations seront transmises aux familles : via le cahier de liaison, sur l'ENT, sur la page Facebook de l'association : « APE école La Graverie ».

Un grand merci aux enseignants, aux personnels périscolaires, aux familles, aux membres de l'APE pour leur participation et leur engagement.

Nous remercions également les municipalités et associations de La Graverie, Étouvy, Le Reculey, Sainte-Marie-Laumont, ainsi que le club USI La Graverie pour leur soutien logistique.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter via la page Facebook « APE école La Graverie », ou directement auprès des membres de l'association.



Si vous désirez nous contacter,appelez Jérôme au 06 45 24 54 69. Vous trouverez également les infos



sur notre page Facebook : www.facebook.com/3ballonslagraverie/

Bureau : Président : Caubrière Jérôme / Trésorière : Bréant Mélanie / Secrétaire : Caubrière Alan

Nous vous proposons de pratiquer plusieurs sports en loisir sans compétition, à savoir le badminton pour les adultes, et le basket, le badminton et le tennis pour les enfants. Toutes ces activités se déroulent dans la salle André Lerebours à La Graverie, et sont encadrées par les bénévoles de l'association. Il y a possibilité de commencer en cours de saison, et de faire des séances d'essai.

Badminton adulte :

Si vous souhaitez pratiquer le badminton dans la bonne humeur, quelque soit votre niveau, 3 créneaux horaires vous sont proposés :

- Lundi de 20h à 22h
- Mercredi de 19h30 à 21h30
- Vendredi de 19h à 21h.

Adhésion : 45€ (25€ pour les étudiants)



Tennis :

Pour les enfants à partir de 6 ans, les cours sont assurés par Patrick FERNAGUT, professeur de l'USMV Tennis le mercredi.

Adhésion : 58€

Badminton enfant :

Les enfants (à partir de 8 ans) apprennent les bases du badminton en s'amusant le mercredi de 17h30 à 18h30. Ils sont encadrés par Mélanie et Jérôme.

Adhésion : 25€



Le club de la Graverie cyclos compte 62 licenciés.

Nous avons organisé un brevet le 14 mai avec 120 participants et une course cycliste le 29 juin avec 85 engagés. Nous allons organiser une randonnée avec l'ATVS pour le Téléthon le samedi 6 décembre.



LES ÉVÈNEMENTS POUR 2026 :

Nous prévoyons un brevet le 13 mai, une randonnée cycliste le 14 mai au profit de la recherche contre le cancer. une course le 21 et le 28 juin, ainsi qu'un brevet au départ d'omaha beach.



Nous abordons déjà notre deuxième année de l'EKVS (Ecole de Karaté de la Vallée de la Souleuvre) et nous tenions par ce bilan à remercier toutes celles et ceux qui nous ont aider dans cette démarche ainsi que les parents qui ont toujours soutenu notre projet.

Le Karaté Do, comme je l'ai expliqué à plusieurs reprises, est fédérateur de vertus et de persévérance pour nos enfants ; il inculque l'harmonie du corps et de l'esprit, apprendre à se contrôler, connaître les points vulnérables et surtout maîtriser ses gestes.

Cette nouvelle année nous donne l'occasion de continuer cet apprentissage avec les "Anciens" (nos nouveaux gradés de la ceinture jaune-blanche à la ceinture orange).



Une nouvelle étape a commencé avec les nouvelles et nouveaux licenciés et nous proposons durant l'année un cours d'essai gratuit pour de nouvelles inscriptions même si nous sommes limités en nombre. Pour celles et ceux qui veulent nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter au 06.80.63.15.93 ou ekvsl4350@gmail.com où nous serons heureux de vous accueillir pour un cours d'essai gymnase de la Graverie (Mardi et jeudi de 18h00 à 19h00 – ados et adultes Mardis de 19h00 à 20h00).

L'EKVS a également, depuis mars 2025, ouvert un cours de Self-Défense féminin basé sur l'auto-défense ; notre objectif est de permettre à toutes les femmes et adolescentes de

pouvoir se défendre dans une situation difficile ; instaurer la confiance en soi, vaincre sa peur, analyser les situations, l'environnement, prendre l'initiative et faire le bon choix et enfin, maîtriser le geste ; telle est la philosophie de l'auto-défense car une femme a les mêmes chances qu'un homme de se défendre – la force n'est pas l'atout principal !

Ces cours sont basés au dojo de St Martin des Besaces (mercredis de 19h00 à 20h00) où un cours d'essai gratuit est également ouvert toute l'année sur simple réservation.



Pas moins de 400 personnes se sont réunies le samedi 22 Novembre à la salle André Lerebours de La Graverie afin d'élire notre miss Carnaval et ses 2 dauphines lors d'une soirée très festive.

Devant un public ambienté, les 6 prétendantes ont défilé avec charme et élégance, elles ont ensuite effectué une danse puis se sont prêtées au jeu du micro en répondant à quelques questions.

A l'issue du vote, les spectateurs ont élu Loéline Gillette Miss Carnaval 2026, Ly-Ann Reméry 1ère dauphine et Anaïs Flaust 2ème dauphine.

Je tiens à les remercier vivement pour leur présentation ainsi que Kaélys, Stella et Louane qui n'ont pas démerité pour leur prestation.

Un grand merci également à la commune de La Graverie pour son soutien logistique ainsi qu'à tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte lors de la préparation de cette très belle soirée, sans oublier l'équipe du comité Carnaval toujours aussi performante.

Nos 3 Miss auront l'honneur de défilé sur un char lors du prochain carnaval le Dimanche 12 Avril 2026.

A ce jour, nous comptons déjà 14 chars, un défilé costumé et plusieurs groupes musicaux, nous vous invitons nombreux à venir nous rejoindre pour faire de cette nouvelle édition une journée festive empreinte de partage et de bonne humeur.

N'hésitez pas à vous rapprocher du comité Carnaval si vous voulez participer au défilé, que ce soit avec un char ou un groupe costumé : comite.carnaval14350@gmail.com



Céline Duchemin et l'ensemble du comité Carnaval.

LA GRAVIATA

C'est reparti depuis le 3 septembre pour une nouvelle saison pour la chorale La Graviata. Tout au long de l'année 2025 la chorale a chanté pour de nombreuses manifestations. Elle a aussi connu un grand moment de tristesse avec le décès de Guy Leclerc, vice-président de l'association et très investi dans son rôle. Guy a lutté courageusement contre la maladie et même très diminué il est resté fidèle aux répétitions du mercredi soir. Les choristes lui ont rendu hommage en chantant lors de son inhumation et en dernier hommage ont chanté des chansons de Johnny Hallyday dont il était fan.

Activités 2025

- 25 avril 2025 : Concert à Truttemer le Grand
- 8 mai 2025 : Participation à la commémoration au monument aux morts à La Graverie.
- 23 mai 2025 : Concert à Dampierre
- 20 juin 2025 : Participation à la fête de la musique de La Graverie
- 20/09/2025 : Concert à La Graverie dans le cadre des Journées du Patrimoine.
- 11/11/2025 : Participation à la commémoration au monument aux morts à La Graverie.
- 16/11/2025 : Participation pour la journée festive et fraternelle à Vire
- 5/12/2025 : Participation au téléthon à La Graverie
- 16/12/2025 : Chants avec les enfants de l'école de La Lande Patry

L'assemblée générale s'est tenue le 1er octobre 2025.

Après le compte rendu financier, le récapitulatif des nombreuses manifestations auxquelles la chorale a participé et les échanges sur les nouveaux projets nous avons procédé en fin de réunion à l'élection du bureau. Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité. Laurent Roisin a intégré le bureau.

Le bureau est composé de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| Présidente : Régine PICOT | Vice-président : Pascal MENARD |
| Trésorière : Monique HAYS | Vice-trésorier : Monique VINCENT |
| Secrétaire : Sophie LEBAUDY | Vice-secrétaire : Jany PERCY |

Membres : Catherine BOURDEL, Yves LEBAUDY, Hélène LEPROVOST, Jacky TOULLIER, Joël SUZANNE, Laurent ROISIN.

PROJETS 2026

La chorale participera à différentes manifestations comme elle le fait déjà depuis plusieurs années : commémorations, fête



de la musique, carnaval, téléthon, pour ce qui est des concerts, cela sera rediscuté avec l'ensemble des choristes au cours de l'année. La chorale « La Graviata » est inscrite pour le concert Les Légendes du Rock (le 29/03/2026), une quinzaine de choristes participera sur la scène du Zénith de Caen au concert. Catherine Bourdel et Hélène Leprovost suivent la formation de chef de chœur afin d'accompagner Yves Lebaudy dans cette mission, formation très prenante et qui demande un investissement personnel. Merci à elles de se former pour ensuite nous diriger.

C'est toujours dans la joie et la bonne humeur que les choristes se retrouvent le mercredi soir et profitent des bons moments passés ensemble.

« La musique donne une âme à nos coeurs et des ailes à la pensée » (Platon)



LE COMITÉ DES FÊTES

LES MANIFESTATIONS 2025 :

Le Dimanche 26 janvier 2025, la **galette des rois** avec les traditionnels vœux du maire délégué de La Graverie a réuni environ 150 personnes qui ont répondu à l'invitation. J'en profite pour remercier les bénévoles présents. Moment convivial.

La Samedi 12 avril 2025 a eu lieu notre **soirée entrecôte**, elle a été animée par Régie 2000 et nous avons été heureux d'accueillir près de 300 personnes. Je remercie également les bénévoles présents.

Le Vendredi 20 juin, comme chaque année, nous avons célébré la **musique**, soirée animée par deux ensembles musicaux. Cette animation a rencontré un franc succès, il y a la possibilité de se restaurer sur place avec casse-croute ou galettes saucisses, sans oublié les crêpes et les boissons tout en appréciant les groupes de musique. Je remercie les bénévoles présents. Moment en famille, entre amis ou entre voisins.

En règle générale, le comité des fêtes, déplore une baisse du nombre de bénévoles disponibles, et cela engendre une fatigue du bureau. Donc, pour ce qui est du Téléthon 2025 (WE du 05-06 décembre 2025), en termes d'organisation de la journée, il a décidé de passer la main. Néanmoins, les membres du comité qui le souhaitent viendront prêter main forte, à titre personnel, à la nouvelle équipe qui fera perdurer cette action.



Pour les raisons citées ci-dessus, le comité de fêtes a pris la décision d'annuler son vide-grenier et le noël des enfants pour 2025 et de ne pas les reconduire.

Les illuminations ont quant à elles été maintenues pour l'hiver 2025-2026. Pour ce faire, l'installation des motifs et des guirlandes s'organise vers le 20 novembre de chaque année. Merci à ceux qui font « la révision » des décors, et qui participent au montage.

Cependant, si nous souhaitons et apprécions voir notre bourg se parer de lumières pour égayer les fêtes de fin d'année. Nous manquons cruellement de bras, c'est pourquoi, je fais, une fois de plus appel à vous, habitants de La Graverie et des alentours, pour venir nous accordez un peu de votre temps. N'hésitez pas à me contacter,

Corinne



Coordonnées :

Adresse mail : comité.la-graverie@hotmail.fr

Facebook : Comités des fêtes La Graverie – Souleuvre en bocage



LES ÉVÈNEMENTS POUR 2026 :

Dimanche 29 mars 2026 : La Soirée Entrecôte

Vendredi 19 juin 2026 : Fête de la musique



GYM FORME ET SANTÉ

<https://gymnastique-et-marche-nordique-61.webself.net>

La saison 2025 / 2026 a repris début septembre.

Les effectifs des cours de Gym et de la marche nordique se renouvellent à hauteur de 20% pour se stabiliser, voire augmenter. Il est toujours possible de venir nous rejoindre avec un essai, la première séance est gratuite et sans engagement.

Nous vous incitons à franchir le pas afin de retrouver l'esprit de groupe et de vous entretenir physiquement. Notre animatrice Chantal MAUBANT organise les activités physiques et sportives avec dynamisme, elle est à l'écoute des personnes qui ont des soucis de santé.

Le bureau de la GFS se compose ainsi :

Président : Mr LEPELTIER Christian (La Graverie)

Vice-présidente : Mme MAUBANT Chantal (Vire-Normandie)

Trésorière : Mme FERRET Mariane (Bény Bocage)

Trésorière adjointe : Mme COURTOIS Catherine (Vaudry)

Secrétaire : Mme AMAND Linda (La Graverie)

Secrétaire adjointe : Mme LACOSTE Françoise (La Graverie)

Les membres sont : Mmes BRIAULT Adeline (La Graverie), LEFEUVRE Marie-France (La Graverie), MANBY Françoise (Vengeons).

Nous remercions la commune de Souleuvre en Bocage pour son soutien dans la pratique de la Gym dans la salle polyvalente et l'obtention de la subvention.

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRE PROPOSÉES PAR LA GFS DE DÉBUT SEPTEMBRE À FIN JUIN :

- **Le Lundi de 15h30 à 16h30 -Gym Adaptée** : Renforcement musculaire, assouplissements, travail de l'équilibre et de la coordination.
- **Le Lundi Soir de 19h à 20h** : Séance détente bien être, étirements.
- **Le Mercredi matin de 9h00 à 11h00 - Marche Nordique** : marche tonique permettant d'améliorer son endurance, travail du cardio et ainsi entretenir une meilleure condition physique. Découverte en groupe des sentiers du bocage
- **Le Jeudi de 19h30 à 20h30 -Pilate et FAC (fesses, abdos, cuisses)**

Toutes les activités de gymnastique se déroulent dans la salle polyvalente de La Graverie.

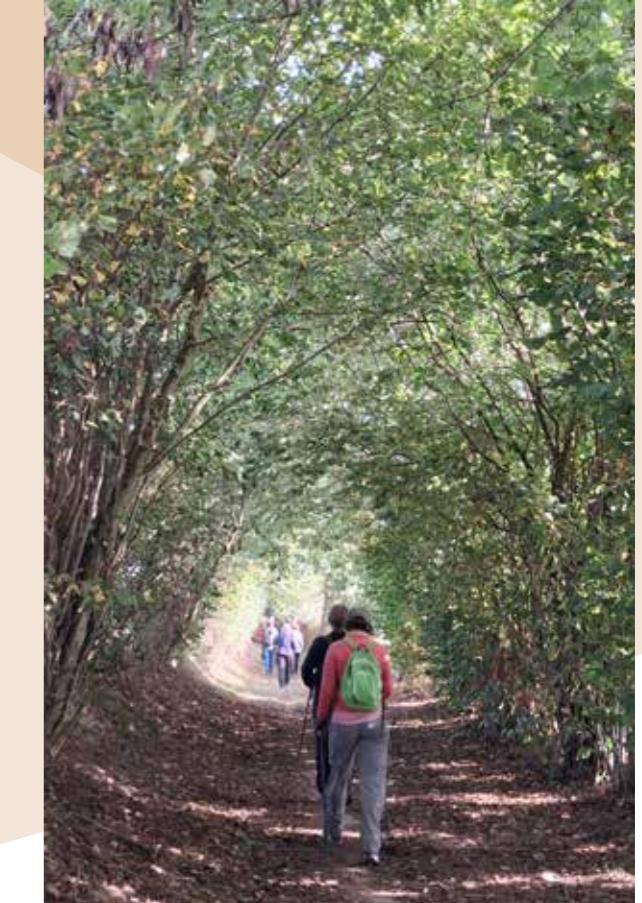
Pour tout renseignement, rendez-vous aux heures de cours à la salle polyvalente. Vous pouvez également contacter directement Chantal MAUBANT (06 98 46 92 15).

Le Comité des Fêtes a organisé le téléthon le 30 novembre 2024, nous y avons participé en dirigeant une rando le matin et une l'après-midi et avons prêté main forte au comité.

Pour le Téléthon 2025 qui a eu lieu le 6 décembre 2025, le comité des fêtes ayant souhaité passer la main concernant l'organisation de cette manifestation, une nouvelle organisation se met en place.

Chantal a prêté main forte à l'encadrement d'une randonnée pédestre.

Les bénévoles de l'association ont participé à titre personnel aux actions qui ont été mises en place.





Le club de football de La Graverie se porte toujours bien avec près de 200 licenciés de 6 à 74 ans dont 12 féminines.

Nous comptons :

- » 1 équipe U6/U7 : 8 joueurs
- » 2 ou 3 équipes U8/U9 : 20 joueurs
- » 1 ou 2 équipes U10/U11 : 20 joueurs
- » 1 équipe U12/U13 : 10 joueurs
- » 1 équipe U14/U15 : 17 joueurs
- » 2 équipes U18 dont la B en entente avec Couloncés : 27 joueurs
- » 2 équipes séniors : 40 joueurs
- » 1 équipe vétérans : 31 joueurs

Composition du bureau :

- Président : Mary Franck
- Vice-président : Dupont Florian
- Vice-président : Jacqueline Jean-Pierre
- Secrétaire : Durand Mickaël
- Trésorier : Liegard Jérôme
- Membres : Musson Cyril, Bazin Kevin, Durand Steve, Denis Thomas, Lelouvier Sylvain, Marie Yann, Béchet Alexis, Julienne Alexis, Buland Océane, Mesnildray Édouard et Pierre Auguste Killian.

En 2025 :

Nous avons renouveler toutes les équipes des U6 ou vétérans d'un nouveau maillot de match avec un seul modèle pour tout le monde.

Nous avons fait l'acquisition d'un véhicule 9 places avec l'aide de la commune de Souleuvre, la région Normandie et le département du Calvados. Ce véhicule servira à transporter les différentes équipes le week-end et sera mis à la disposition de la commune de Souleuvre pendant les vacances scolaires pour le centre aéré.



LES ÉVÈNEMENTS POUR 2026 :

Nous organisons notre matinée tripes le dimanche 1 mars au gymnase de La Graverie.

Le tournoi aura lieu le jeudi 14 mai 2026 pour les séniors/vétérans et pour les jeunes le samedi 16 mai 2026.

Nous allons renouveler le jeudi 14 mai nos courses à pied et marche en faveur du Centre François Baclesse pour le bien-être des malades.

Nous allons proposer un stage foot d'une semaine pendant les vacances de pâques (nombre de participants et la catégorie à définir).

CLUB DU 3ÈME PRINTEMPS

Chers adhérentes et adhérents

Encore une année qui touche à sa fin : son début toujours marqué par la galette des rois avec l'assemblée générale puis la chandeleur.

Notre loto à la date fixe du 1er mai remporte tous les ans un grand succès auprès des passionnés venant de tous les horizons. Mais cette manifestation mobilise beaucoup de main d'œuvre et un énorme merci à nos bénévoles.

Le concours de belote du 19 juillet a battu le record de fréquentation : 84 équipes qui sont reparties avec des lots de volailles.

Le repas d'automne du samedi 4 octobre concocté par Ming et son équipe au restaurant local de la gare a mis à l'honneur les années 1935 et 1945. Six personnes concernées Georgette Jacqueline 90, Roland Morel 90, Michel Auvray 80, Jacqueline Gondouin 80, Nicole Gasteblet 80 et Daniel Marie 80 : les membres du bureau ont remis un bouquet de roses aux femmes et un coffret de vins aux hommes.

Une surprise s'est ajoutée à cette belle journée conviviale : les 70 ans de notre cuisinier Guy Musson le vice-président du club.

Après la bonne humeur, un petit pincement au cœur ; Marcel et Simone Guillouet adhérents depuis plus de 15 ans nous quittent pour rejoindre une résidence senior sur Caen pour se rapprocher de leurs enfants. Tous ont reçu un cadeau.

Pour finir 2025, nous nous réunissons pour le repas gratuit de noël le 11 décembre à la salle de la Graverie.

D'autres adhérents Claude et Bernadette Toullier ont rejoint la maison de retraite pour raison santé.

C'est avec plaisir que nous accueillons Claudine Fleury comme nouvelle adhérente depuis le mois de septembre. Le club est ouvert à tous contre une petite cotisation annuelle de 26 euros.

Nous souhaitons une très bonne année 2026 avec en prime la santé pour tous les habitants de la Graverie-Etouvy.

S'occuper d'une association n'est pas chose simple, nous comptons sur vous pour le renouvellement de votre adhésion 2026 afin de se retrouver tous ensemble.

Meilleurs voeux, joie, santé, bonheur à vous tous et votre famille.



LES ÉVÈNEMENTS POUR 2026 :

- 08 janvier galette des rois et assemblée générale
- 05 février goûter chandeleur
- 19 mars repas de printemps
- 1er mai loto ouvert à tous
- 25 juin repas été
- 18 juillet concours de belote
- 23 juillet démonstration RS distribution pour tous suivie repas gratuit
- 01 octobre repas d'automne
- 10 décembre repas de noël



Appel à la vigilance - la mairie ne fait pas de démarchage à domicile ou par téléphone

« Le maire ne peut pas, par arrêté municipal, conditionner le démarchage à domicile à une déclaration à remplir en mairie. Ce n'est pas prévu par la loi »

Nous avons été informés que certaines personnes se font passer pour la mairie lors d'appels téléphoniques ou de passage à votre domicile afin d'obtenir des informations sur les propriétés. La mairie ne fait jamais de démarchage. Si vous avez le moindre doute ne répondez pas et appelez directement la mairie.

Le démarchage commercial ou vente à domicile appelée "porte à porte" est une pratique courante qui peut parfois prendre un caractère délictuel ou frauduleux. Il est donc nécessaire d'être particulièrement vigilant car, dans certains cas, des usurpations d'identité ou abus de faiblesse ont été constatés.

Avant d'ouvrir votre porte, la municipalité conseille aux habitants de demander la carte professionnelle et le justificatif de déclaration avant d'entamer toute conversation avec le vendeur. En cas de doute, ne laissez pas le démarcheur pénétrer dans votre domicile. Cette attestation ne constitue pas une accréditation de la commune et ne cautionne en rien la légalité de l'objet du démarchage :

Vous pouvez mettre sur votre boîte aux lettres ou portail le logo ci-dessous

